



Afin de mettre en avant les talents des élèves mais aussi de les révéler, l'AMOPA propose le concours « Plaisir de Dire » aux élèves de première et de terminale. Elle contribue ainsi à développer leur expression orale, aujourd'hui indispensable pour le succès des examens, mais également pour l'intégration sociale, professionnelle et citoyenne. Il faut savoir argumenter et exprimer ses opinions pour convaincre. L'AMOPA souhaite honorer les lauréats ainsi que les professeurs conseil.

La sélection départementale:

- Chaque collège organise la sélection du candidat qui participera à la confrontation départementale à partir du sujet choisi par l'établissement sur le thème de l'éducation citoyenne
- Les candidats s'expriment seuls pendant 5 minutes. La prestation de l'élève (sous la forme d'un lien vers un site de publication de vidéos tels que youtube ou dailymotion) est adressée à la section départementale de l'AMOPA au plus tard le 27 février 2026 à l'adresse électronique figurant dans l'encadré ci-dessous
- Le jury départemental se réunit pour la sélection du candidat qui participera à la finale nationale.

La finale nationale:

- Le sujet national, ainsi que l'autorisation de droit à l'image et à la voix à compléter par le parent ou tuteur légal sont communiqués aux sections qui présentent des candidats nationaux le 10 mars 2026 afin qu'il soit transmis à l'établissement scolaire. Les candidats auront 15 jours à partir de cette date pour préparer leur prestation. Afin de garantir l'anonymat des vidéos, celles-ci ne devront comporter AUCUNE indication d'identité du candidat ou de l'établissement
- L'établissement envoie la prestation du candidat (5 minutes) à la section AMOPA entre le 25 mars et le 3 avril 2026, sous la forme d'un lien vers un site de publication de vidéos (youtube ou dailymotion)
- La section AMOPA transmet au siège national l'enregistrement à l'adresse **amopa.courriel@orange.fr** au plus tard le 13 avril 2026 pour la désignation du lauréat national.

Le prix:

- Le lauréat national sera invité à la cérémonie de remise des prix à la Sorbonne le 1^{er} juin 2026 ainsi que son professeur conseil

Nom et adresse électronique de réception des enregistrements:

Monsieur Pascal VALLIER

pascal.vallier44@orange.fr

Prix nationaux: livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2026. Pour tout renseignement complémentaire: amopa.courriel@orange.fr

